

Ecrit par le 3 juillet 2026

Pertuis : les patates mettent KO le projet d'extension de la zone d'activité



En juin dernier, la cour administrative d'appel de Toulouse annulait le décret de déclaration d'utilité publique portant sur l'extension de la zone d'activité de Pertuis.

Lancé en 2020 par Roger Pellenc, le maire de la commune, ce projet visait à consacrer 86 hectares de terres agricoles à l'installation de nouvelles entreprises. Pour s'opposer à ce projet un collectif réunissant plusieurs associations et de nombreux habitants s'est rapidement constitué. Baptisé collectif de la « Zone à Patates » (ZAP), celui-ci a occupé les lieux en y plantant des pommes de terre. Rappelons que la ville de Pertuis a donné son nom aux pommes de terre cultivés sur son territoire et qu'elles sont appréciées des amateurs de ce tubercule.

Pour les membres de ce collectif, qui se sont autoproclamés « Zapatetistes » (sans doute en référence au mexicain Emilliano Zapata qui voulait transformer radicalement l'organisation politique et social de son pays), la plantation de ces patates était un moyen de rappeler que « les terres nourrissent les hommes et que si on continue à les artificialiser on ne pourra plus les nourrir ». Cette occupation pacifique par les patates (et aussi quelques fruitiers) est une ZAD d'un genre nouveau qui aussi le mérite de nourrir ceux

Ecrit par le 3 juillet 2026

qui l'on investit. Plusieurs associations nationales comme « Les soulèvements de la Terre » ont apporté leur soutien à ce mouvement. Le 12 juillet dernier, les « Zapatetistes » étaient réunis à Pertuis pour fêter leur victoire et la décision de la cour administrative d'appel de Toulouse. Néanmoins ils restent vigilants et craignent que la ville conduise un nouveau projet.